

# LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



FLASH AVRIL 2018

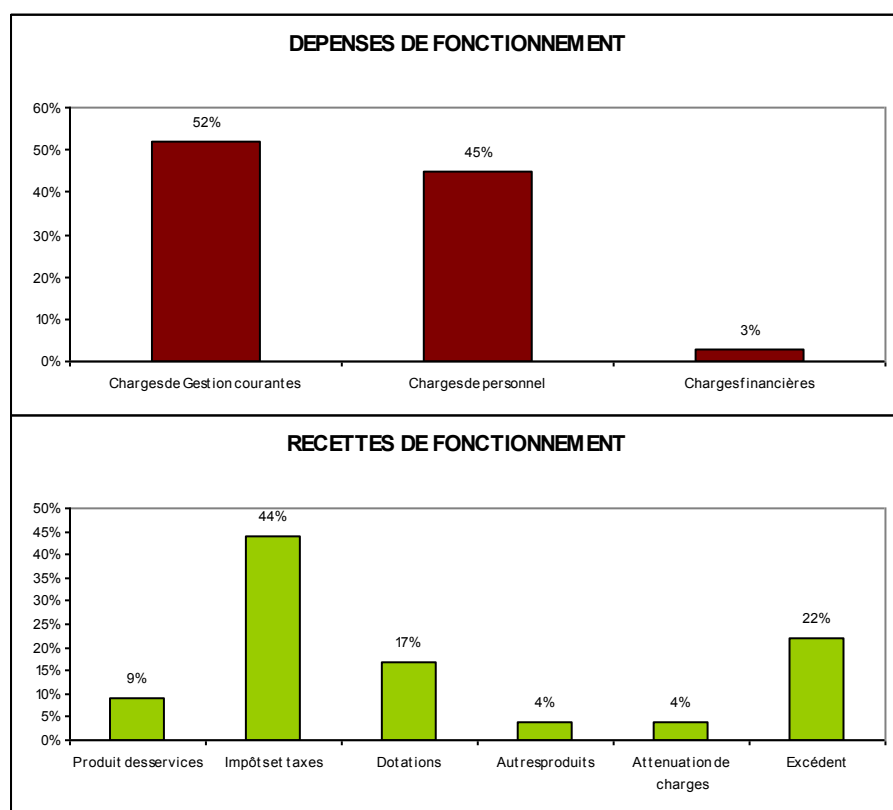
## ÉDITION SPÉCIALE : BUDGET 2018

Le Conseil municipal a voté le 26 mars 2018 le Compte Administratif 2017 et le Budget Primitif 2018.

### Le compte administratif 2017

Il retrace exactement les dépenses et les recettes de l'année écoulée.

En section de fonctionnement les résultats cumulés font apparaître un excédent de 254 936,61€.



Cet excédent permet de couvrir en priorité le déficit cumulé d'investissement y compris les restes à réaliser (dépenses commandées mais non réglées et recettes non reçues).

Le solde soit **120 619,85€** est repris pour constituer le budget 2018.

### Le budget 2018

**En fonctionnement**, ce budget comme le précédent est marqué par la volonté de limiter les coûts de fonctionnement et de rechercher systématiquement le meilleur financement. Par le biais de notre effort et renégociation de contrats, nous avons réussi à contenir nos dépenses de fonctionnement.

Le budget 2018 entend poursuivre la maîtrise des dépenses.

Ainsi **les dépenses de fonctionnement** à caractère général, les charges de personnel, de gestion courante et les

charges financières sont stables, voire en légères diminutions.

En ce qui concerne **les recettes de fonctionnement** et particulièrement les dotations, pour la première fois depuis trois ans nous ne subissons pas de baisse, l'impact aura été globalement de moins 50 000€, que ce soit sur la dotation globale de fonctionnement de l'Etat et la dotation de solidarité communautaire versée par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

## Le budget 2018 (suite)

Pour le budget 2018, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de **maintenir les taux d'imposition** votés en 2016 soit :

Taxes d'habitation	9,94 %
Taxes sur le foncier bâti	19,60 %
Taxes sur le foncier non bâti	55,05 %

Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation pour certains de nos administrés, sans que nous en connaissions à ce jour l'impact mais en intégrant le fait que l'Etat doit compenser cette perte pour la commune « à l'euro près », le produit attendu devrait permettre le maintien de notre niveau d'autofinancement et de faire face aux principales charges de fonctionnement.

Le budget prévisionnel 2018 de fonctionnement s'équilibre à 791 319,85€ dont un virement prévu à la section d'investissement de 114 499,85€.

**Le budget d'investissement** intégrant les restes à réaliser en dépenses pour les opérations déjà démarrées en 2017 non soldées et les nouveaux projets s'élève à 386 759,78€ dont 244 825,97€ de dépenses d'équipement.

Les orientations du budget 2018 montrent une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec un suivi des dépenses courantes scrupuleux et des renégociations de contrat. En investissement, la hausse des dépenses prévues en 2018, tient compte des travaux d'urgence qu'il a fallu prévoir suite aux dégâts d'orage du 3 juin dernier et dont le coût s'élèvera à environ 90 000€ (dossier en partie subventionné par le Département et l'Etat). Ce budget ne nous permettra pas de prévoir beaucoup d'autres investissements, la voirie et le patrimoine étant nos principales causes de dépenses.

## **Zoom sur les impôts communaux et intercommunaux.**

Nous avons fait un relevé de l'évolution des taux d'imposition sur la taxe foncière (bâties et non bâties) ainsi que sur la Taxe d'habitation depuis 2012. Taux que vous retrouvez sur votre feuille d'imposition en dernière page.

	TAXES FONCIERES Bâties				TAXES FONCIERES Non Bâties				TAXE D'HABITATION	
	Commune	CAPV	Département	TOM	Commune	CAPV	Département	TOM	Commune	CAPV
<b>Taux 2012</b>	19,12%	1,65%	15,90%	11,19%	53,71%	7,15%	42,43%	21,00%	9,70%	8,68%
<b>Taux 2013</b>	19,12%	1,65%	15,90%	11,19%	53,71%	7,15%	42,43%	20,70%	9,70%	8,68%
<b>Taux 2014</b>	19,12%	1,65%	15,90%	11,19%	53,71%	7,15%	42,43%	20,50%	9,70%	8,68%
<b>Taux 2015</b>	19,12%	2,40%	15,90%	11,19%	53,71%	7,49%	42,43%	19,80%	9,70%	9,10%
<b>Taux 2016</b>	19,60%	2,67%	15,90%	11,19%	55,05%	7,49%	42,43%	19,80%	9,94%	9,34%
<b>Taux 2017</b>	19,60%	2,87%	15,90%	11,19%	55,05%	7,49%	42,43%	19,60%	9,94%	9,34%
<b>Augmentation</b>	<b>+2,51%</b>	<b>+73,94%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>+2,49%</b>	<b>+4,76%</b>	<b>0,00%</b>	<b>-6,67%</b>	<b>+2,47%</b>	<b>+7,6%</b>

## Le budget du CCAS

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) réuni le 20 mars 2018 a voté le compte administratif 2017 qui présente un excédent cumulé de 2 765,94€ et le budget primitif 2018 qui s'élève à 9 315,94€.

Les recettes du C.C.A.S. se composent principalement d'une subvention versée par le budget primitif de la commune, de dons, d'une subvention du Comité des fêtes.



Retrouvez notre page Facebook :

Mairie de Saint-Aupre

Et sur internet : [www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr)

## AGENDA MAI JUIN

### Mai

#### **Mardi 8**

#### **Cérémonie commémorative**

8h45 Saint-Aupre le Haut

9h30 Saint-Aupre le Bas

#### **Samedi 26-dimanche 27**

#### **Week-end Passion et Art**

### Juin

#### **Dimanche 17**

#### **21è Rando du Hibou**

Sou des Ecoles



## **Le Petit Monde de Saint-Aupre n°126**

Directeur de Publication : Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires Conception, impression : Mairie de Saint-Aupre Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

**Comité de rédaction** : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet, Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider